

ARCHEIPEL

Journal du Forum Civique Européen



Yousef Abou Rabea, 24 ans, assassiné le 21 octobre par l'armée israélienne, a semé jusqu'au bout les graines de la résistance à Gaza

AZB 4001 Baie
Forum Civique Européen, 4001 Baie
Post CH AG

INTERNATIONAL/SEMENCES

Semer la résistance

Semer la résistance, Sème ta résistance. Pour certaines, cela sonne comme un slogan cool, un T-shirt à la mode, une variété colorée de tomates ou de courges – pour d'autres, comme un dernier acte d'espoir pour continuer à vivre, avoir un avenir, quelque chose à manger, un peu d'autonomie, d'autodétermination au milieu des ruines.

Ces trois mots ont été le slogan d'un rassemblement international de trois jours, début octobre, d'environ 500 paysans et paysannes dans la station balnéaire de luxe d'Antibes, sur la Côte d'Azur, organisé par le Réseau français pour les Semences Paysannes (RSP). Dans le monde entier, ce slogan signifie le droit de conserver et de transmettre ses propres semences, le droit de reproduire sa propre récolte.

Les groupes semenciers font tout pour contraindre les paysan·nes à dépendre de leurs variétés industrielles, et donc des pesticides et des engrais artificiels.

Dans de nombreux pays, la révolution verte a fait en sorte que les anciennes variétés indigènes disparaissent du marché et que les gens soient contraints de se rabattre sur les semences industrielles; iels deviennent ainsi dépendant·es de produits de pulvérisation coûteux.

Ansar, qui travaille principalement en Irak, a montré comment la dépendance vis-à-vis des entreprises semencières a été utilisée comme une arme contre l'autosuffisance de la population en Syrie et en Irak. Dans ces deux pays, la

banque nationale de gènes de variétés indigènes anciennes a été détruite pendant les guerres locales, et avec elle l'accès des producteur/trices à leurs variétés autochtones et à leurs habitudes alimentaires d'origine. Depuis lors, seuls ceux et celles qui sont approuvé·es par le gouvernement ont accès aux semences.

Ieke de Longo maï a montré que de nombreuses variétés anciennes de ces pays sont encore présentes aujourd'hui dans les banques de gènes européennes et qu'il est nécessaire de ramener ces variétés dans ces pays, auprès des paysan·nes. Les ami·es palestinien·nes de Cisjordanie, qui avaient fait le voyage malgré l'incertitude de retrouver leur village et leur famille intacts à leur retour, ont été accueilli·es par des applaudissements nourris. Il leur était très important de rompre l'isolement qu'Israël construit autour d'eux, de décrire la menace permanente que font peser sur leurs villages les colons israéliens, et maintenant l'armée israélienne, dont l'objectif est de chasser la population palestinienne de ses terres. Nos ami·es libanais·es du projet *Buzuruna Juzuruna*

(nos racines sont dans les semences) sont en quelque sorte devenus les porteur/euses d'espoir de la conférence, car iels enseignent, présentent et diffusent depuis des années les idées de l'agroécologie et des anciennes variétés indigènes au Proche-Orient. Iels ont rassemblé des personnes d'Irak, de Syrie, de Palestine et d'Égypte et les ont formées à une agriculture d'autosuffisance. Parallèlement, iels leur ont donné accès à certaines de leurs variétés anciennes.

Leur projet dans la plaine de la Bekaa se trouve désormais au cœur de la guerre et iels sont confronté·es à la question de savoir s'iels doivent fuir ou rester – où aller avec leur précieuse collection de semences pour les mettre à l'abri de la destruction? Les organisations internationales appellent à quitter le Liban, mais jusqu'à présent, leur présence sur place est très importante, car *Buzuruna Juzuruna* fournit, avec la récolte de l'année dernière, de la farine, des haricots, des lentilles et des légumes à de nombreuses cuisines populaires qui ont été créées pour les personnes déplacées. S'iels partent maintenant, comment et quand retrouveront-iels leur projet? 800.000 réfugié·es syrien·nes qui ont jusqu'à présent trouvé refuge au Liban, sont prié·es de retourner en Syrie. Iels seront poussé·es dans les mains du régime d'Assad qu'iels ont fui. Une centaine de questions se posent lorsque la paix fragile est détruite et chaque famille doit trouver une réponse.

Pouvoir se rencontrer en dehors de la guerre est très important pour nouer des amitiés,

apprendre à se connaître et construire une confiance mutuelle, indépendamment de la propagande de guerre démagogique des différents camps. C'est pourquoi il a été très utile que les participant·es à la conférence puissent se rencontrer pendant trois jours avant la conférence dans les fermes des membres du réseau français RSP. Longo maï a accueilli pendant ces trois jours les délégations du Proche-Orient: d'Iran, d'Irak, du Liban, d'Égypte, ainsi que des Palestiniens. L'intérêt mutuel et la question de savoir comment ils pourraient se soutenir mutuellement à l'avenir étaient si grands qu'ils se sont réunis pour plusieurs jours dans l'une des coopératives de Longo maï, juste après la conférence. Les discussions sur l'alimentation autodéterminée en temps de guerre et la com-

préhension au-delà des frontières sont bien plus importantes que toutes les discussions acharnées sur la culpabilité et l'innocence, et nous avons pu créer l'espace nécessaire pour que ces discussions puissent avoir lieu pour certaines personnes directement concernées. En même temps, ils étaient constamment au téléphone pour savoir ce qui se passait dans leur village.

Nous avons la possibilité de leur redonner accès à leurs variétés, qui sont stockées dans les banques de gènes européennes à la manière coloniale occidentale, et nous espérons que ces liens vivront encore longtemps et que nous pourrions nous encourager et nous soutenir mutuellement.

Jürgen Holzzapfel
Longo maï – FCE France

MIGRATION/SUISSE

Entre nous, pas de frontières

«Les mêmes droits pour tous ceux et celles qui sont ici et pour tous ceux et celles qui sont encore à venir. Aucun être humain n'est illégal.» Le 28 octobre, la manifestation pour une autre politique migratoire a eu lieu à Berne sous une pluie battante, mais avec une grande participation de toute la Suisse. Voici deux des discours prononcés lors de la manifestation de clôture*.

Halva Pinto de Magalhães¹

Les débats politiques suisses de ces derniers jours mettent clairement en évidence ce qui s'est passé dans ce pays au cours des trente dernières années: au niveau national, toute transformation positive de la politique migratoire est complètement bloquée – au contraire, la législation en matière d'asile, de migration et de droits civiques est sans cesse renforcée. Bien que la Suisse ait depuis longtemps un nouveau visage, que la diversité post-migratoire et les liens transnationaux aient dessiné des réalités sociales irréversibles, de nouvelles frontières continuent de se dessiner au travers de notre vie quotidienne.

Les migrant·es et leurs descendant·es, les sans-papiers, les demandeur·euses d'asile, Second@s ou les gens de couleur sont limité·es dans leur participation à l'espace public, voire en sont exclu·es. Un quart de la Suisse n'a ni droit de vote ni droit d'éligibilité. Les réfugié·es font l'expérience de l'isolement dans les centres de transit. Les sans-papiers ont peur d'être expulsé·es, leur liberté de mouvement est limitée. De nombreux obstacles à la participation juridique, politique, sociale, économique et culturelle s'ensuivent.

Mais ce que nous voyons aussi aujourd'hui: de plus en plus de gens veulent un changement. «Entre nous, pas de frontières» signifie: les mêmes droits pour toutes!

Les frontières sont au cœur des contradictions de notre époque, car dans de nombreuses

villes européennes, nous assistons quotidiennement à la crise du principe d'appartenance nationale. Les villes se veulent globales et cosmopolites, elles s'affrontent à la concurrence internationale et courtisent, en tant que paradis fiscaux, les entreprises multinationales ainsi que l'élite mondiale hautement qualifiée. La mondialisation néolibérale a rendu les frontières nationales plus perméables aux biens et hautement sélectives pour les personnes. Quant aux capitaux, ils sont soumis aux règles du marché international – le régime actuel des frontières est finalement l'expression de la relation changeante entre l'État et le capital. Les frontières représentent ainsi les points de contrôle symboliques sur la géographie du pouvoir et de la prospérité, les migrant·es en tant qu'êtres abstraits pour devenir une masse de main-d'œuvre régulable, au nom de la prospérité nationale. Le discours sur la migration crée ainsi la base matérielle de l'exclusion sociale et de l'exploitation sur le marché du travail. Les frontières symboliques s'étendent donc des clôtures physiques de la forteresse Europe jusque dans nos têtes et déterminent la manière dont nous voyons le monde.

Mais ne nous y trompons pas: chaque fois que des changements globaux remettent en question le *statu quo* politique et économique, la Suisse imagine et régule ses bonnes et ses mauvaises migrant·es. «Pas de frontières entre nous» signifie reconnaître la migration et

PALESTINE

Triste Nouvelle

Le 21 octobre dernier, Philippe Rizk nous annonçait que le jeune paysan Yousef Abou Rabea, que nous avions soutenu¹, venait d'être assassiné à Gaza. Yousef, 24 ans, était retourné contre l'avis de ses proches au nord de Gaza pour produire de la nourriture là où la famine se faisait la plus menaçante. Comme le dit Philippe, «malheureusement ce n'est pas une 'surprise' vu les plans annoncés par l'État israélien pour le nord de la bande de Gaza de détruire toute vie, les humains, les animaux et les plantes avec des conséquences à long terme pour le pays. Encore la veille, Yousef avait distribué 400 paniers de vivres avec des aubergines, poivrons et courgettes aux habitant·es. Il avait de grands projets pour son pays». Hier, samedi 26 octobre, à la rencontre *Les Peuples Veulent*²: Lina, une militante palestinienne qui était en relation étroite avec Yousef, a précisé dans son intervention ce qui s'est passé. C'était clairement un assassinat ciblé contre quelqu'un qui était fortement actif et entreprenant pour continuer à assurer, dans un contexte quasi impossible, un minimum d'autonomie alimentaire. Il revenait d'une distribution de nourriture à des familles et a été traqué par un drone qui l'a suivi un certain temps avant de le liquider, ainsi que deux de ses amis.

La rédaction

1. Voir «Gaza: Semer les graines de l'espoir» de Laila El-Haddad, Archipel 337 de juin 2024.

2. Les rencontres internationalistes *Les Peuples Veulent* ont tenu leur 5e édition à Marseille les 26 et 27 octobre 2024. Initialement impulsées par la Cantine Syrienne de Montreuil dans le sillage des révoltes de 2019, ces rencontres sont une proposition pour intensifier des circulations révolutionnaires entre luttes et territoires aux quatre coins du monde.

la diversité comme un fait social. Pour qu'une société assume réellement sa responsabilité face à l'injustice, à l'inégalité et aux écarts de prospérité à l'échelle mondiale, la conscience publique et les institutions politiques suisses devraient s'ouvrir aux interdépendances mondiales et à la diversité sociale de la Suisse, au lieu de continuer à cultiver l'idée d'une Suisse particulière.

Le monde devient de plus en plus interconnecté et, en même temps, le désir d'appartenance ne semble pouvoir être satisfait que par la délimitation. La citoyenneté et le marché du travail ne sont toutefois rattachés au territoire national qu'au prix de grands efforts, les frictions sociales qui en résultent créant de nouveaux espaces. Par définition, les migrant·es sont également chez elles et eux dans les espaces intermédiaires et les appartenances multiples marquent les réalités de vie de la plupart des personnes en Suisse. Reconnaître de telles réalités permettrait par exemple de comprendre les réseaux diasporiques comme une possibilité de modèles de solidarité transnationaux. Le savoir empirique dans les socié-

Archipel

Mensuel bilingue (F/D)
édité par le Forum
Civique Européen

France:
St Hippolyte, F-04300
Limans
Tél: 33 (0)4 92 73 05 98
fr@forumcivique.org

Autriche
Lobnig 16
A-9135 Eisenkappel/Zelezna Kapla
Tél: 43 (0)42 38 87 05
at@forumcivique.org

Allemagne:
Ulenkrug, Stubbendorf 68
D-17159 Dargun
Tél: 49 (0)39 959 23 881
de@forumcivique.org

Suisse:
Boîte postale 1115,
CH-4001 Bâle
Tél: 41 (0)61 262 01 11
ch@forumcivique.org

Ukraine:
vul. Borkanyuka 97,
UA 90440 Nizhne Selishche
Tel: 00380/31 42 512 20
ua@forumcivique.org

tés post-migratoires permet justement d'accéder à des modes de vie qui ont pour base une autre conception d'une vie bonne et durable. Nous avons donc besoin des histoires et des récits dans lesquels les expériences de tous les hommes et les femmes sont présentes.

«Entre nous, pas de frontières» invite à une autre perspective sur le débat concernant l'organisation de notre société. Une société de migration démocratique est imaginable! Et l'initiative démocratique serait justement l'occasion d'élargir au moins les droits des citoyen·es. Ce qui est important – comme aujourd'hui – c'est une forte combinaison de différentes luttes sociales, proches du quotidien, dans lesquelles il est question de droits égaux pour tou·tes - pour tou·tes celles et ceux qui sont ici et pour tous ceux qui sont encore à venir.

Living Smile Vidya

Certaines personnes aimeraient avoir plus d'aventures dans leur vie. C'est drôle, car pour d'autres personnes, la vie est une aventure. Des gens comme nous, nés dans notre famille, dans notre ville natale (c'est étrange que je doive encore la qualifier de maison). Ville natale, pays natal, patrie, et ainsi de suite, et ainsi de suite.

C'est drôle parce qu'on ne vit pas avec une aventure, on doit faire les aventures pour prendre soin de sa vie.

Parfois, on a l'impression d'être dans une série télévisée sur la survie. Vous naissez dans un pays où votre défi est de rester en vie malgré tous les obstacles et vous survivez. Ensuite, vous vous échappez de ce pays et vous demandez l'asile dans un autre pays, ce qui est comme une deuxième saison de la série sur la survie. Puis vous recommencez tout le processus.

Puis on vous dit «non, vous ne pouvez pas vivre ici». Alors, vous vous battez à nouveau. D'une certaine manière, c'est une formule à succès pour la série en termes de défis, d'obstacles, de difficultés et de survie. Mais il est triste de devoir se battre de plus en plus pour survivre, pour être en vie.

C'est étrange, mais en fait, je devrais plutôt m'appeler *Surviving Smile Vidya*³. Je ne sais pas pourquoi je suis restée à *Living Smile Vidya*. En fait, c'est une blague que je me suis faite à moi-même.

Mon nom est *Living Smile Vidya*. Je suis une femme trans. Je suis une activiste trans, une activiste dalit⁴. Je suis une artiste. Je ne veux pas simplement survivre. Je veux vivre!

Si possible, je veux vivre heureuse. Et je vais continuer ma lutte, ma contestation, ma stratégie. Je pense donc que la vie des réfugié·es est importante.

Merci beaucoup.

* Merci à Solidarité Sans Frontières (SOSF) pour l'organisation de cette manifestation et l'enregistrement des discours. Vous pouvez trouver la totalité des interventions sur le site de SOSF <www.sosf.ch>.

1. coprésidente de l'INES - Institut Nouvelle Suisse
2. Secondas Zurich est une plate-forme de discussion inter-partis pour les thèmes de politique migratoire ainsi qu'un groupe de travail inter-partis pour les interventions et initiatives en matière de politique migratoire. Les Suisses et les doubles nationaux y sont les bienvenus, tout comme les étrangers.

3. Sourire Vidya, survivante.

4. aussi appelé·es intouchables, parias ou Harijans, groupes d'individus considérés, du point de vue du système des castes, comme hors castes et affectés à des fonctions ou métiers jugés impurs.



«La Ronde» d'Elisabeth de Stoutz (1854-1917)

SUISSE

Une enfance volée: l'histoire des enfants placés

Des échanges avec deux amis suisses, Bernard et Nicolas, nous ont conduit·es à nous pencher sur un épisode sombre de l'histoire de ce pays: celle des enfants placés. En effet ils font tous deux partie des dernières générations de ces enfants qui ont grandi loin de leur famille, et leurs jeunes années se sont déroulées dans des circonstances très difficiles. Ils sont maintenant adultes, et ont réussi à surmonter suffisamment leurs traumatismes pour mener une vie à peu près «normale», même s'ils gardent des traces indélébiles de cette enfance volée. Les informations réunies ici sont tirées des données que nos deux amis ont bien voulu partager. Leurs témoignages personnels seront publiés dans le prochain numéro.

Au 19^e et 20^e siècle, en Suisse, beaucoup d'enfants ont été placés par les autorités dans des familles et des institutions. Pendant longtemps, ils sont restés muets sur leurs souffrances. Mais progressivement, les barrières du silence se sont brisées, et certains ont commencé à partager leur histoire, déclenchant un débat qui a mis en lumière cette période sombre de l'histoire sociale suisse. La période postérieure à 1930 est bien documentée, avec des témoignages directs, des rapports et des études. C'est cette période que nous évoquerons ici. Pendant ces quelques décennies, ce sont des dizaines de milliers d'enfants qui ont été enlevés à leur

famille. Les mesures coercitives envers les familles pauvres étaient alors fréquentes, les autorités ayant tendance à retirer les enfants de familles jugées «inaptes» ou «indignes». Ces placements, souvent justifiés par des motifs moraux ou de protection de l'enfance, reflétaient plutôt pour beaucoup des préjugés sociaux et économiques. Les lois existantes les favorisaient et, facteur aggravant, leur respect et leur interprétation variaient selon les circonstances locales.

Des pratiques variées et problématiques

La notion d'«enfant placé» englobe un large éventail de situations. Faisons le tour des

ABONNEMENT

- Je souhaite continuer à recevoir Archipel, et m'abonne pour la somme de 40 euros / 60 FrS
- Je peux diffuser Archipel autour de moi et commandeN°, à régler après la vente
- Je souhaite que vous envoyiez à l'essai 3 N° d'Archipel aux personnes dont je vous joins l'adresse:

Nom: Adresse:

Pays: Profession/Organisation:

Téléphone: Mail:

Par chèque ou mandat postal

Pour la Suisse: PC 40_8523-5 - St Johans-Vorstadt 13 - CH-4001 Basel. Libellé: Archipel

Pour les autres pays: FCE, le Pigeonnier - F-04300, Limans

plus courantes. Certains enfants ont été traités quasiment comme des esclaves, à l'image de Max Verdon, 8 ans, vendu lors d'une mise aux enchères (la *Putta Misa* en patois) sur la place d'un village. Vendu pour travailler au profit de son «propriétaire».

Les internements administratifs: des adolescent·es et de jeunes adultes ont été enfermés dans des prisons de droit commun sans passer par un processus judiciaire formel, pour des motifs moraux, sociaux ou comportementaux, et non sur la base d'accusations criminelles précises ou de jugement prononcé

Chronologie

Années 70: une prise de conscience progressive des droits de l'enfant et des abus systémiques a lieu. L'influence des mouvements pour les droits civiques et les réformes sociales influencent la Suisse, conduisant à réévaluer les pratiques de placement. Le public commence à prendre connaissance des abus subis par les enfants placés suite aux premiers témoignages, articles de presse et reportages.

1978: la Suisse adopte une nouvelle loi sur l'assistance sociale, qui réforme les pratiques de placement et introduit des mesures de protection plus strictes pour les enfants, visant à limiter les abus et à garantir que les placements soient réellement dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

1981: abolition du système.

Années 80: les changements sociaux et législatifs marquent une transition vers des pratiques plus protectrices et respectueuses des droits de l'enfant.

Années 90: plusieurs associations et des individus commencent à faire campagne pour la reconnaissance des injustices subies, dont l'association *Agir pour la dignité*, dont font partie Bernard et Nicolas.

2004: une pétition nationale est lancée pour demander une reconnaissance officielle et des indemnités pour les anciens enfants placés.

2011: la question est abordée au niveau fédéral lorsque le Conseil fédéral (gouvernement suisse) commence à examiner des mesures pour reconnaître les souffrances subies par ces enfants.

2013: la première publication d'un rapport historique commandé par la Confédération met en lumière l'ampleur des abus et des injustices.

2014: le Conseil fédéral présente ses excuses officielles aux anciens enfants placés pour les souffrances subies.

2015: le Parlement adopte la *Loi fédérale sur les mesures de réparation en faveur des enfants placés*, prévoyant une compensation financière pour les victimes.

2017: création d'un fonds de réparation doté de 300 millions de francs, destiné à indemniser les anciens enfants placés.

par un tribunal. Par exemple, il pouvait s'agir d'une adolescente enceinte hors mariage ou d'un jeune fugueur. Ces internements pouvaient être d'une durée indéterminée et le processus de remise en liberté était souvent vague et arbitraire.

Les placements dans des institutions de redressement à la discipline très stricte, pour des enfants considérés comme délinquants ou ayant des comportements jugés inadéquats.

Les placements chez des paysan·nes: certains enfants y étaient placés comme aides agricoles. Les plus chanceux y trouvaient parfois un environnement familial, mais plus souvent ils étaient maltraités, abusés sexuellement et négligés, traités comme une main-d'œuvre bon marché.

Les familles d'accueil: ce placement se faisait soit par choix familial, soit par décision des autorités, avec des conditions qui variaient considérablement.

Les placements en hôpital psychiatrique: les enfants présentant des troubles mentaux ou des comportements jugés déviants pouvaient y être internés, souvent sans bénéficier des soins appropriés et dans des conditions qui peuvent être décrites comme inhumaines. Certains de ces enfants ont même été utilisés comme sujets d'essais cliniques pour de nouveaux médicaments ou traitements, sans toujours leur consentement ou celui de leurs parents. Ces pratiques étaient souvent le résultat de la stigmatisation et de la méconnaissance des troubles mentaux, ainsi que de l'absence de normes claires en matière de protection de l'enfance et de soins de santé mentale.

La difficile prise de conscience

Au cours des trente années qui ont suivi l'abolition du système en 1981, la reconnaissance des abus au sein du système suisse de placement d'enfants a été freinée par une résistance et une lenteur notables. Malgré les efforts déployés par des militant·es tel·les que Louisette Buchard-Molteni et Daniel Cevey, les autorités suisses ont semblé réticentes à reconnaître ces réalités douloureuses. Il faut dire que de nombreuses personnes qui occupaient des postes d'autorité à l'époque, tel·les que les assistant·es sociaux/les, les éducateur/trices, les juges et les familles d'accueil, étaient toujours en vie, ce qui pourrait avoir contribué à une certaine résistance institutionnelle à la reconnaissance des torts passés. Il a été aussi difficile de surmonter les préjugés sociaux, les intérêts politiques et d'affronter les défis juridiques à relever. Il est aussi possible que la société dans son ensemble n'ait pas été prête à affronter la réalité des abus et des traumatismes infligés à ces enfants. Il a fallu attendre l'année 2013 pour qu'une véritable reconnaissance des abus soit enfin actée, et qu'une prise de conscience collective soit effective. Cette reconnaissance a été le résultat d'une pression croissante de la part des survivant·es du système de placement et des militant·es et de la société civile en général.

Traumatismes

Les dommages infligés aux enfants placés sont incalculables et profonds, en affectant un pourcentage significatif de manière durable. Environ 60 % d'entre eux ont été, d'une manière ou d'une autre, laissés sur le bord de la route, avec des difficultés telles que les ad-

dictions, les troubles psychiatriques. Certains se sont suicidés. Seulement 40 % d'entre eux ont réussi à reconstruire leur vie, à s'intégrer dans la société, à fonder une famille et à trouver une stabilité professionnelle. Il est également alarmant de noter que, selon les représentants de la Confédération, jusqu'à 90 % de ces enfants ont été victimes d'abus sexuels, un chiffre qui illustre l'ampleur choquante des traumatismes infligés. Ces statistiques révèlent non seulement les conséquences désastreuses du système de placement d'enfants, mais aussi l'urgence de reconnaître ces souffrances et de fournir un soutien adéquat aux survivant·es.

Reconnaissance mitigée

La reconnaissance officielle en 2013 a été un pas en avant crucial, mais le chemin vers la justice et la réparation reste encore long pour les survivant·es. Seules 11.000 personnes se sont déclarées auprès de la Confédération suisse. La plupart des victimes sont déjà décédées, vu l'ancienneté du phénomène. Mais les revendications des survivant·es sont claires et légitimes. Iels demandent une reconnaissance pleine et entière de leurs souffrances, ainsi que des réparations adéquates pour les torts subis. Cela comprend des excuses officielles, une compensation financière substantielle, ainsi que des mesures concrètes pour améliorer leur qualité de vie, notamment une meilleure prise en charge médicale et sociale. La réponse des autorités suisses a été mitigée. Bien qu'elles aient présenté des excuses officielles et offert une contribution financière, celle-ci n'a pas été à la hauteur des attentes des survivants (25.000 CHF par personne). Aujourd'hui, de nombreuses personnes concernées par ce passé douloureux vivent dans la pauvreté, avec des revenus de retraite minimes qui ne leur permettent pas de vivre dignement. Elles souhaitent que des mesures concrètes supplémentaires soient prises pour garantir que de telles atrocités ne se reproduisent jamais. Cela implique la promulgation de lois et la mise en œuvre de politiques qui protègent les droits des enfants, et qui mettent en place des mécanismes de surveillance rigoureux pour prévenir les abus et offrent un soutien adéquat aux familles en difficulté. Pour abolir définitivement les placements forcés, et leur cohorte de drames humains.

Gédéon
FCE - France

Pour aller plus loin

Des Suisses sans nom, Hélène Beyeler-Von Burg, édit. Science et service, Pierrelaye France 1984
Enfances brisées, vies bousculées, Caroline Mauron, Anne Françoise Praz, édit. Société d'histoire du canton de Fribourg, Association Agir pour la dignité, Fribourg 2024
Enfants à louer, Orphelins et pauvres aux enchères, Rebecca Crettaz, Francis Python, édit. Société d'histoire du canton de Fribourg, Fribourg 2015
Enfants placés, enfances perdues, Marco Leuengerger, Loretta Seglias, édit. D'Enbas, Lausanne 2009
Infanza Rubata, Sergio Devecchi, édit. Casagrande, Bellinzona 2009
L'enfance, socle de toute une existence. Michel Cattin, édit. à la Carte 2023
Prendre un enfant par le cœur, Raymond Durous, édit. L'Aire, Vevey 2018
Placés, déplacés, protégés? L'histoire du placement d'enfants en Suisse, XIXe-XXe siècles. Droux, J., & Praz, A.-F., édit. Livreo-Alphil 2021
Sites de recherches empiriques:
www.uek-administrative-versorgungen.ch/page-daccueil
www.nfp76.ch/fr/qihicnctfonor9uh/page/le-pnr/portrait

Acharnement judiciaire incessant contre Pinar Selek

Pinar Selek, sociologue, autrice et militante franco-turque, née en 1971 à Istanbul, aujourd'hui citoyenne française et maîtresse de conférence à l'Université Côte d'Azur, est injustement poursuivie par la Justice turque depuis plus de 25 ans pour un attentat terroriste qui n'a jamais eu lieu.

Connue pour ses recherches universitaires, pour son travail sur les minorités marginalisées en Turquie, notamment les communautés kurdes et arméniennes, Pinar Selek est également reconnue pour ses écrits littéraires, mais aussi pour ses actions militantes, féministes et pacifistes, axées sur les droits humains, sur les mouvements sociaux et les questions de genre. C'est une voix importante pour les droits humains et la liberté de recherche.

En Turquie, le procureur général a systématiquement fait appel des quatre acquittements prononcés par le tribunal pénal, en 2006, 2008, 2011 et 2014. Sept ans plus tard, le 21 juin 2022, la Cour suprême turque annulait le quatrième acquittement. Six mois plus tard, un mandat d'arrêt international était émis à l'encontre de Pinar Selek, avec une demande d'emprisonnement immédiat.

Trois audiences ont eu lieu récemment à Istanbul, les 31 mars 2023, 29 septembre 2023 et 28 juin 2024, chaque fois en présence d'une importante délégation européenne. En juin 2024, deux jours avant l'audience, une pièce mensongère était versée au dossier, accusant Pinar Selek d'avoir participé à une conférence organisée par le PKK, alors qu'elle avait modéré une table ronde dans le cadre d'une conférence organisée en France sous la responsabilité de l'Université Côte d'Azur, de l'Université Paris Cité, du CNRS et de l'IRD. Les institutions académiques françaises ont immédiatement protesté, en amont de l'audience du 28 juin, par des courriers officiels adressés à la Cour, dénonçant une manipulation politique et une violation flagrante de la liberté académique.

Cette réaction immédiate, la présence d'une importante délégation européenne à Istanbul et la plaidoirie des avocats de Pinar Selek ont permis de déjouer la manœuvre du ministère de l'Intérieur turc, dans sa tentative d'assimiler une conférence universitaire organisée en France à un «acte terroriste». Aussi, le juge a-t-il annoncé un nouveau report d'audience demandant une nouvelle fois la présence de Pinar Selek, tout en refusant qu'elle soit entendue par voie de commission rogatoire, comme le permet la pratique de l'entraide pénale internationale.

Nouvelle audience le 7 février 2025

L'acharnement politico-judiciaire à l'encontre de Pinar Selek s'inscrit dans un contexte de montée de l'ex-

trême droite en Europe, de mise en cause des libertés universitaires et de multiplication des violences et de restrictions des libertés visant l'ensemble des minorités et des opposant-es politiques.

De nouveaux juges ont été nommés pour statuer sur le sort de Pinar Selek. Il est difficile d'évaluer les conséquences de ce changement, mais une chose est sûre: seule une importante délégation européenne et une campagne transnationale en solidarité avec Pinar Selek et en défense des libertés d'expression, de recherche et d'opinion qui sont au fondement de la démocratie, empêcheront l'entérinement pur et simple de la décision prononcée en juin 2022 par la Cour Suprême qui annule le 4^e acquittement sans nouveaux faits.

Pinar Selek doit pouvoir faire sa déposition sans quitter la France. Il en va de sa sécurité et de sa vie. Les démocrates de France et d'Europe se doivent d'agir contre cet acharnement judiciaire inacceptable qui, au-delà de la personne de Pinar Selek, concerne toutes

VICTOIRE!

Ukraine - Ecologie

La Cour Suprême d'Ukraine vient de donner raison aux trois plaignant-es du village de Lopukhovo, aujourd'hui appelé Brustury. Iels avaient demandé à la justice d'annuler les décisions des administrations locales concernant la construction de la station de ski Svydovets.

C'est une grande victoire pour le mouvement *Free Svydovets!** Nous nous réjouissons pour cet immense travail collectif de sept ans de lutte juridique et médiatique. Tou-tes celles et ceux qui ont participé à cette campagne en Ukraine s'en félicitent sur les réseaux sociaux.

Sans la vigilance internationale, rien n'aurait arrêté ces investisseurs qui continuent de vouloir faire des bénéfices en pleine guerre. Nos opposant-es étaient bien présent-es lors de la lecture de la décision de justice au tribunal à Kyiv et ont immédiatement déclaré qu'iels vont recommencer la procédure pour obtenir le droit de construire.

La lutte continue!
Free Svydovets!

Iris, Adelina et Oreste
FCE – Ukraine

* Voir «Ukraine: Nouvelles de la lutte Free Svydovets», de Free Svydovets, décembre 2017, Archipel N°265.

nos libertés démocratiques, en particulier les libertés d'expression et de recherches académiques.

Les comités de solidarité avec Pinar Selek



Affiche de l'exposition "Turn and See Back: Revisiting Trans Revolutions in Turkey", interdite par le gouvernement turc, juillet 2024

L'éolien, c'est du vent! Réflexion sur l'éolien industriel et son monde

L'inter-collectif *Les Soulèvements de l'air* regroupe 12 collectifs engagés sur les communes de Louargat, Loguivy-Plougras, Lanrivain, Magoar, Glomel, Trémarcat, St Adrien, Bourbriac, Plounévez-Moëdec, Kerpert, Kérien, Bulat-Pestivien et Pont Melvez (près de 200 adhérents). Les désirs mortifères d'imposition d'éoliennes géantes rencontrent désormais la détermination de la population locale qui entend montrer une ardente et indocile résistance sur ce dossier. Les collectifs dénoncent de multiples impacts économiques, paysagers, écologiques, sanitaires et la démesure d'un réseau d'infrastructures pour produire une énergie qu'on prétendait verte à l'origine. Première partie.

Ces machines, issues d'industries extérieures à nos lieux de vie, sont élevées au mépris de la concertation des populations locales et des règles de base de la démocratie. À l'interrogation «*Comment peut-on être à la fois contre le nucléaire et contre l'éolien, sans "revenir à la lampe à huile"?*», nous répondons que ni l'une ni l'autre de ces technologies autoritaires ne répondent à une demande de la population locale. Elles émanent d'un modèle économique en expansion infinie, sur une planète finie. Nous retournons la question: qui sont les producteurs d'électricité? Quels sont leurs objectifs, leurs «agendas»? Qui en tire le plus de profits et qui détruit la planète? Et surtout, question cruciale: qui a inventé la trottinette électrique? L'idée directrice est ici de contribuer à une critique du techno-solutionnisme, cette lubie de régler par l'innovation technique des problèmes créés par des techniques antérieures. Nous n'irons donc pas ferrailler sur le terrain technique, ce serait verser de l'eau au moulin de cet imaginaire d'un autre temps, du temps d'avant.

En renversant la problématique, *Les Soulèvements de l'air* entendent poser la centralité de la question énergétique dans le contexte de dérèglement climatique. Nous invitons à une réflexion qui poserait les bases d'une société conviviale, sobre, autonome en accord avec les fragiles équilibres de la planète que nous habitons et partageons, en toute intelligence, avec l'ensemble du vivant. Nous infléchissons nos

courbes, nous réfléchissons sans courber. Nous faisons un pas de côté et nous réapprenons l'équilibre. L'équilibre démocratique direct, entre humains. L'équilibre écologique, entre êtres vivants. À l'horizontale. Et non vertical, comme un moulin de métal.

Les énergies vertes, la nouvelle colonisation des campagnes

Nous incriminons la nouvelle forme de colonisation éolienne, au profit de multinationales étrangères à la région, et pointons la duplicité des pouvoirs publics (l'État, les collectivités locales Guingamp Paimpol Agglomération, Lannion Trégor Communauté, Communauté de Communes du Kreiz Breizh) qui prétendent à longueur de plaquettes de communication: «*Renforcer l'attractivité du territoire*», «*Viser l'excellence environnementale, un atout majeur de valorisation et d'amélioration du cadre de vie*», «*De l'Armor à l'Argoat, une diversité de paysages à requalifier*», «*Gérer les espaces de biodiversité*», «*Maîtriser l'artificialisation des sols*»². C'est beau la poésie de bureau! De la buroésie... Cela ne va pas sans poser la question du financement des institutions publiques par la manne privée, elle-même rondement récompensée en retour de son «soutien» financier. Collusion? Ruse du capital ou tour de passe-passe du libéralisme d'État?

Sortie des bureaux... la réalité. En 2023, 127 éoliennes jalonnent les sommets des collines du

centre Bretagne dans un périmètre de 30 kilomètres de rayon autour de Bourbriac. À terme, dans les désirs les plus ténébreux des promoteurs, ce sont 208 tours de métal qui devraient barrer nos horizons... Du pur colonialisme technologique: aucun emploi local, aucune retombée d'argent pour la population, si ce n'est des miettes pour une poignée d'individus (propriétaires et usagers des terrains où sont montées les éoliennes), pour les communes et les communautés d'agglomération.

Face au tissu de déclarations verbeuses du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui ne semble étouffer aucun technocrate, qui veut encore avaler les couleuvres du capitalisme vert et de son ravalement de façade, qu'on le nomme «écoblanchiment» ou *green washing*?

De nombreuses industries «sales» car polluantes sont sommées par le protocole de Kyoto de respecter une limitation des émissions de carbone et de gaz à effet de serre. «*Cette limite ne signifie pas que les entreprises sont obligées de polluer moins; au contraire, elle peuvent polluer au-delà des limitations, à condition de compenser ce dépassement par l'acquisition de "crédits carbone"*. Il existe plusieurs manières d'obtenir de tels crédits: en les achetant sur un marché international (ce qui fait office de sanction), en investissant dans des zones naturelles protégées (c'est à dire en plantant des monocultures d'eucalyptus et en pratiquant une coupe à blanc une fois les arbres à terme) ou... en investissant dans des énergies supposément vertes comme les éoliennes!»³

L'industrie éolienne est une manne pour les multinationales qui viennent se racheter leur virginité dans nos campagnes désertées: «*les crédits carbone qu'elles obtiennent en les construisant leur permettent de se mettre en conformité avec la réglementation internationale sans réduire, et même en augmentant leurs pollutions. (...) Elles peuvent même vendre leur surplus de crédits carbone. (...) L'effet soi-disant escompté s'inverse, les crédits carbone, bien loin d'inciter à la retenue, génèrent de l'activité industrielle et ouvrent des droits supplémentaires à polluer.*»⁴

Terre de résistance face à la prédation internationale

Le capitalisme est un prédateur dont la soif du gain ne s'épanche jamais. Hier, il voulait se payer notre sous-sol à des fins extractivistes pour alimenter en minerais l'économie. L'opposition a montré à l'industrie minière que la population locale était déterminée à ne pas vendre la terre à des pillards étrangers⁵. Aujourd'hui, le front des oppositions au projet d'usine à saumon (8000 tonnes de saumon/an à Plouisy, nord de Guingamp) a mis un premier coup d'arrêt au projet⁶.

Dans le cas de l'éolien industriel, on sacrifie les terres du *Kreiz Breizh* («centre Bretagne» dans la langue autochtone), réduites à des réserves d'indien-nes subalternes et méprisés, au nom du tourisme littoral, du développement urbain ainsi que des pôles industriels au Nord et au Sud. Le pays est – encore – apprécié pour ses paysages bocagers moins impactés qu'ailleurs par la tentaculaire métropole.

L'imposture de la «transition énergétique»

La «transition énergétique»⁷ est une imposture. On assiste en réalité à une «transi-



tion vers une économie 3.0» pour alimenter une nouvelle croissance et créer de nouveaux marchés juteux pour la finance mondiale. La production d'énergie par l'éolien s'insère dans un processus d'accumulation énergétique. Énergie fossile, énergies éolienne et solaire, hydrogène... L'économie doit être alimentée par la complémentarité et par le maximum de diversité de production d'énergie. Comme l'a dit Luc Oursel, ex-président du directoire d'Areva, le nucléaire et le renouvelable sont «deux alliés naturels».

De plus, partout où l'éolien ou le solaire ont pris une place importante dans le mix énergétique, on a assisté à une dépendance accrue aux énergies fossiles de manière à contrebalancer la fourniture d'énergie imprévisible et irrégulière de ces sources d'énergie.

La densité des parcs éoliens industriels du centre Bretagne a amplement dépassé des besoins locaux en énergie électrique. Une seule éolienne d'une puissance de 2 MW fournit une population de 800 foyers. 10 éoliennes suffiraient à fournir l'équivalent de la population des anciens cantons de Callac et Bourbriac. Le projet de 200 éoliennes du Kreiz Breizh alimenterait donc 160.000 foyers, hors industrie.

Signe de l'industrialisation des campagnes, ces projets s'inscrivent dans la lignée de la multiplication des méga-projets agricoles et de l'accroissement permanent de la consommation d'énergie: fermes de 1000 vaches, poulaillers de 120.000 poules, usine à saumon de Plouisy, etc. De même, la mine d'andalou-site de Glomel (Damrec) consommerait autant d'électricité que l'agglomération de Guingamp.

Ravages de l'industrialisme en bocage

Sur le site éolien de Gwerginiou / Kerdauidou à Bourbriac, en construction en 2023, le constat est glaçant: le chantier a englouti des dizaines d'hectares pour laisser la place à des pistes empierrées pour l'acheminement des engins en rase campagne et des plateformes de béton pour ériger les mâts. Deux collines sont littéralement défigurées au détriment de la faune et de la flore du lieu. Le site, pourtant classé à fort enjeu pour les chauves-souris (populations nombreuses; présence d'espèces protégées), a reçu l'aval des autorités.

Que pèse le vivant face à de tels investissements financiers? À la bourse du vivant, les actions «chauve-souris» et «faucon pèlerin» sont en hausse (du fait que les populations sont en chute). La *novlangue* de nos green technocrates ne raisonne le rapport au vivant qu'en termes aberrants de compensation écologique, de services écosystémiques et on réfléchit intensément à la cotation en bourse de la biodiversité.

En août 2022, un incendie se déclare dans la nacelle d'une éolienne à Bourbriac. Ce type d'accident n'est pas rare, bien qu'il soit systématiquement minimisé par les fabricants. Ces parcs éoliens sont des installations industrielles et, de fait, il s'agit d'accidents industriels, aux conséquences graves sur les plans sanitaire et écologique. Les fumées noires dégagées par la combustion toxique de multiples composants ont libéré des dioxines, des PCB et des furanes, perturbateurs endocriniens et cancérigènes. Depuis, silence total sur les conséquences pour le pays (humains, élevages, faune et flore, cours d'eau confondus). À ce

jour, les causes du sinistre demeurent inexplicables. Le chandelier industriel cancérigène a été remplacé en 2023 et d'autres moulins électriques continuent de se monter. Le progrès ne se conjugue pas au futur de précaution.

L'évènement est symboliquement chargé: le mât qui a brûlé est situé dans le champ-même de la source du Léguer et à proximité de celle du Blavet. L'eau, source de la vie, ne goûte pas la saveur du progrès technique en Bretagne, en ces temps ultra-modernes. En août 2023, une éolienne s'effondre en Allemagne. 6 autres effondrements ont été enregistrés en Allemagne depuis 2005. En France, dans le Loiret, et au Pays de Galles, on déplore de pareils évènements. Ces accidents technologiques sont une cinglante remise en cause du principe d'«énergie renouvelable». Les moulins à vent de la techno-industrie sont des instruments

FRANCE / ZAD

A69: les dernières «écureuils» expulsées, la zad n'est plus

Il n'y a plus d'écureuils dans les arbres. Le 7 octobre, la gendarmerie a expulsé le dernier·es opposant·es de la zad du Verger, l'ultime bastion de résistance sur le chantier de l'A69. Quinze militant·es ont été interpellé·es.

«Lâchez-moi, lâchez-moi!» Accrochée à la branche de son noyer, Lisa employait ses dernières forces, lundi 7 octobre au matin, pour résister aux forces de police qui tentaient de la déloger de son arbre. Repoussés à une centaine de mètres, plusieurs photographes mitraillaient la scène avec leurs imposants objectifs. Perchée dans sa cabane depuis trois semaines pour empêcher les travaux de l'autoroute A69, comme quatre autres de ses camarades surnommé·es les «écureuils», Lisa était désormais agrippée par le lieutenant-colonel Llosa et un membre du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie), à plusieurs mètres du sol. Les deux hommes, non sécurisés, négociaient avec Lisa, toujours harnachée dans son baudrier.

L'opposante à l'A69 a fini par descendre, acculée par la gendarmerie, elle-même bien aidée par les ouvriers du concessionnaire NGE-Atosca. Depuis vendredi 4 octobre, ces derniers construisaient, avec leurs pelleteuses, bulldozers et camions bennes, une énorme butte en terre pour arriver au niveau des cabanes, perchées à une dizaine de mètres du sol.

Lundi 7 octobre, ce monticule arrivait quasiment au niveau des écureuils, permettant l'intervention des gendarmes. Sur une vidéo consultée par Reporterre, alors que les camions bennes déversent de la terre au pied des arbres, une écureuille interpelle les ouvriers: «Vous allez nous enterrer là!», et l'un d'eux répond d'un ton cynique sous son casque de chantier: «C'est le but.»

Le soir même, les deux derniers noyers qui empêchaient la poursuite du chantier de l'autoroute A69 étaient vidés de leurs occupant·es, les troncs recouverts d'une imposante

butte de terre. Ils seront abattus dans les prochains jours et les engins du concessionnaire pourront terrasser ce terrain, qui abritait il y a peu une centaine d'arbres, un riche écosystème et une maison où logeait une famille. Les autres opposant·es, qui étaient réuni·es depuis le 20 septembre en soutien sur un terrain attendant au «Verger», ont dû partir aussi. La zad du Verger n'est plus.

kreizzy Lors
pour les Soulèvements de l'air

1. Allusion à la pirouette humoristique à l'intention de ses «Amish» par E. Macron, porte-parole autoproclamé de la *Start-up Nation* et consacré meilleur VRP 2023 des éco-technologies (éolien industriel, photovoltaïque...).
2. Extraits du PLUI de Guingamp Paimpol Agglomération, 2023.
3. «Plaidoyer contre les éoliennes industrielles», l'Amassada. [Douze.noblogs.org](https://douze.noblogs.org)
4. *Ibid.*
5. Allusion à la lutte contre les mines et l'extractivisme dans le pays de Belle-Isle-en-Terre, Silfiac et Merléac, 2014 – 2016, menée par les collectifs Douar Didoull, Attention Mines et Vigil'Oust.
6. <https://douriou-gouez.fr/?Actualites>.
7. J. B. Fressoz «En 2020, les énergies fossiles occupaient 80 % du mix énergétique, soit la même part que trente ans auparavant», *Le Monde* 08 juin 2022. P. Mouterde «Malgré une croissance record des renouvelables, la transition énergétique n'a pas lieu», *Le Monde* 15 juin 2022.

butte de terre. Ils seront abattus dans les prochains jours et les engins du concessionnaire pourront terrasser ce terrain, qui abritait il y a peu une centaine d'arbres, un riche écosystème et une maison où logeait une famille. Les autres opposant·es, qui étaient réuni·es depuis le 20 septembre en soutien sur un terrain attendant au «Verger», ont dû partir aussi. La zad du Verger n'est plus.

Des écureuils affaiblis par le manque de nourriture

Près de la route départementale qui borde ce terrain à une vingtaine de kilomètres de Toulouse, le colonel Stéphane Dallongeville, qui dirigeait les opérations sur place, a précisé à Reporterre que «ces buttes de terre nous ont permis de faire descendre les écureuils, c'était une sécurité en plus».

Un peu avant 18 heures, les cinq dernières écureuilles étaient toutes descendues de leurs arbres, et deux d'entre elles étaient placées en garde à vue pour avoir refusé de donner leur identité. «On était extrêmement affaiblies», a raconté Lisa à Reporterre peu après sa descente. «Depuis vingt jours, on était à environ 900 kilocalories par jour, on se rationnait.» 2100 calories sont recommandées en moyenne par jour pour les femmes. Maigre consolation: les boules de nourriture que les militant·es au sol arrivaient parfois à leur envoyer à l'aide de lassos (des bolas).

Dans son dernier rapport, la Ligue des droits de l'Homme Midi-Pyrénées a vivement critiqué cette stratégie «d'attrition», puisque les forces de l'ordre limitaient très fortement le ravitaillement des écureuils en nourriture pour les obliger à descendre.

Maksym Butkevych est libre!

Je viens de voir la première interview que Maksym* a donnée après sa libération du 18 octobre. C'est en ukrainien bien sûr, donc j'écris ici en quelques phrases l'essentiel de ce qu'il a dit. L'interview a été réalisée par Hromadske Radio, dont Maksym est l'un des fondateurs.

Lisa et ses quatre camarades ont dû également faire face aux nombreuses interventions de la Cnamo, cette cellule de la gendarmerie spécialisée dans les opérations périlleuses, qui a échoué, malgré l'appui d'une nacelle, à faire descendre les écureuils. «*Ce qui nous a fait tenir, c'est le soutien au sol*», confiait Lisa, visiblement exténuée par ces trois semaines de siège policier.

Lundi 7 octobre, un peu avant 8 heures, une ordonnance délivrée par le tribunal administratif de Toulouse, à la demande du préfet de Haute-Garonne, a permis aux gendarmes d'expulser toutes les opposantes au sol. Treize personnes ont été placées en garde à vue à la suite de cette opération. «*L'expulsion sollicitée présente un caractère d'urgence et d'utilité et ne se heurte à aucune contestation sérieuse*», affirme le tribunal administratif dans sa décision.

Assommée par la fatigue mais heureuse d'avoir tenté de sauver ces derniers arbres, Lisa ne savait pas encore comment allait s'articuler la lutte contre l'A69 désormais. «*On est enthousiastes pour la suite*», disait un opposant à l'autoroute. «*Il y a de nombreux procès à venir, et il y a plein de nouvelles choses à imaginer pour contrer ce projet.*»

Antoine Berlioz
Reporterre

Reporterre est un média indépendant dédié à l'écologie sous toutes ses formes. Le journal est géré par une association d'intérêt général à but non lucratif, et n'a donc pas d'actionnaire. Il emploie une équipe de journalistes professionnels, et de nombreux contributeur/trices. Le journal est en accès libre, sans publicité, et financé à 98% par les dons de ses lecteur/trices.

Vous pouvez retrouver cet article et ses photos là:

<https://reporterre.net/A69-les-derniers-ecureuils-expulses-la-zad-n-est-plus>

Sur sa santé, il dit qu'en général il a eu de la chance et qu'il se sent bien, d'autant plus que moralement il se sent même excellent. Il a été frappé violemment tout au début de sa captivité et en a gardé quelques séquelles sur lesquelles il va travailler avec les médecins, il se trouve toujours au centre de réhabilitation à Kyiv. Le centre est d'ailleurs super, selon lui.

Il y a un passage assez long sur la captivité et le procès. Il dit que ni lui, ni aucun de ses codétenus n'étaient préparés, ni à la captivité (ils pensaient à être blessés ou même tués à la guerre, mais non pas à la captivité), ni à un procès en crimes de guerre. Quand ils ont été faits prisonniers, ils étaient très pessimistes sur ce qui leur arriverait par la suite, torture et/ou assassinat. (Ce qui, en même temps, était et est toujours le cas pour beaucoup d'autres).

Au sujet des procès, ceux-ci se font «à la chaîne», genre copier-coller, sans logique apparente. Maksym a été, à sa connaissance, le premier prisonnier de guerre jugé pour crimes de guerre. Il pense que ceci était lié notamment à son passé de défenseur des droits humains. Pendant les interrogatoires, c'était son passé qui intéressait ses interlocuteurs russes plutôt que des histoires liées directement à la guerre ou à l'armée.

Les conditions à la prison dans laquelle il était détenu dès que la procédure pénale contre lui a été ouverte, étaient incomparablement meilleures que dans le camp de détention des prisonniers de guerre. Il était avec des droits communs, faisait en général les mêmes travaux obligatoires, mais les conditions basiques de survie y étaient réunies, ce qui n'est

pas le cas très souvent dans les camps des prisonniers de guerre.

Sur l'avenir – Maksym va revenir sans doute à la défense des droits humains. Il voit déjà qu'il y a un travail énorme à faire. Il nomme différents domaines, mais la priorité (ou l'une des priorités) sera le soutien aux prisonniers de guerre ainsi qu'aux personnes déplacées, en Ukraine et à l'étranger. Et la liberté d'expression. Il dit qu'il est prêt à retourner se battre au besoin et qu'il réaffirme son choix de 2022, car en cas d'occupation d'une majeure partie de l'Ukraine par les Russes, il n'y aura plus aucun autre moyen d'y défendre les droits humains, il faudra le faire par les armes.

(...) La rencontre avec Zelensky est d'ailleurs tout à fait remarquable. Le président a saisi l'occasion pour rencontrer, pour la première fois depuis le début de la guerre, une vingtaine de représentant·es de la société civile. Il y avait des défenseur/seuses des droits humains, des personnes impliquées dans la lutte anticorruption, des membres des minorités ethniques et des volontaires en soutien de l'armée, tous des gens très bien. Je ne me fais pas d'illusion sur le fait que ceci aura un grand impact sur la politique de l'État, mais le simple fait que cela a eu lieu et que Zelensky s'en soit vanté publiquement, est bon signe.

Je ne sais pas encore quand ce sera possible de rencontrer Maksym en personne, mais bientôt j'espère.

Jürgen Kräftner
FCE – Ukraine

* Voir «Ukraine: Maksym Butkevych devant la Cour suprême», de Mediazona, Archipel 325, avril 2024.



Fresque de Seth, Paris 13^e, 2022